

Solidarités présente quatre candidats aux Fédérales

Le parti entend rebondir sur les mouvements sociaux de ces derniers mois concernant le climat et l'égalité hommes-femmes.

Les trois composantes de l'alliance popvertsol seront présentes sur les listes électorales neuchâtelaises pour les fédérales du 20 octobre prochain. Après les Verts et le POP, Solidarités a présenté mercredi matin ses quatre candidats pour le Conseil national.

Trois d'entre eux viennent de la ville de Neuchâtel: la députée Zoé Bachmann, le conseiller général Dimitri Paratte et l'ancienne députée Marianne Ebel. Le quatrième can-

didat est chaux-de-fonnier, il s'agit du syndicaliste José Sanchez. Zoé Bachmann et Dimitri Paratte seront par ailleurs également en lice pour le Conseil des Etats.

En 2015, Solidarités avait fait l'impasse sur les élections fédérales. Pourquoi avoir choisi de se lancer cette année? «Ces derniers mois ont été marqués par l'émergence de deux grands mouvements sociaux, pour le climat et pour les femmes, qui ont mobilisé des mil-

liers de participants dans toute la Suisse romande, dont Neuchâtel», explique Marianne Ebel. «Les membres de Solidarités ont été actifs dans ces mouvements et nous souhaitons défendre leurs revendications devant les électeurs.»

Pour un salaire minimum à 4500 francs

Ainsi, l'égalité hommes-femmes et le climat figurent parmi les trois grandes thématiques que les candidats neuchâtelais



de Solidarités entendent mettre en avant d'ici le 20 octobre. Outre «Ton corps t'appartient» et «Changeons le système pas le climat», les slogans de la campagne de Solidarités insis-

teront aussi sur la défense des travailleurs avec «Précarité stop, salaire minimum 4500 francs». Solidarités milite en effet pour une hausse du salaire mini-

Dimitri Paratte, Zoé Bachmann, Marianne Ebel et José Sanchez, les quatre candidats de Solidarités pour les élections fédérales du 20 octobre.

LUCAS VUITEL

num de 4000 à 4500 francs et souhaite en parallèle une réduction de la durée hebdomadaire du travail à 32 heures. «A terme, nous visons idéalement les 20 heures par semaine pour assurer du travail à tout le monde», ajoute Marianne Ebel. Les candidats du parti soutiennent par ailleurs une augmentation de la taxation des plus hauts revenus, en faisant passer à 90% le taux d'imposition des revenus supérieurs à un million de francs. **NWI**

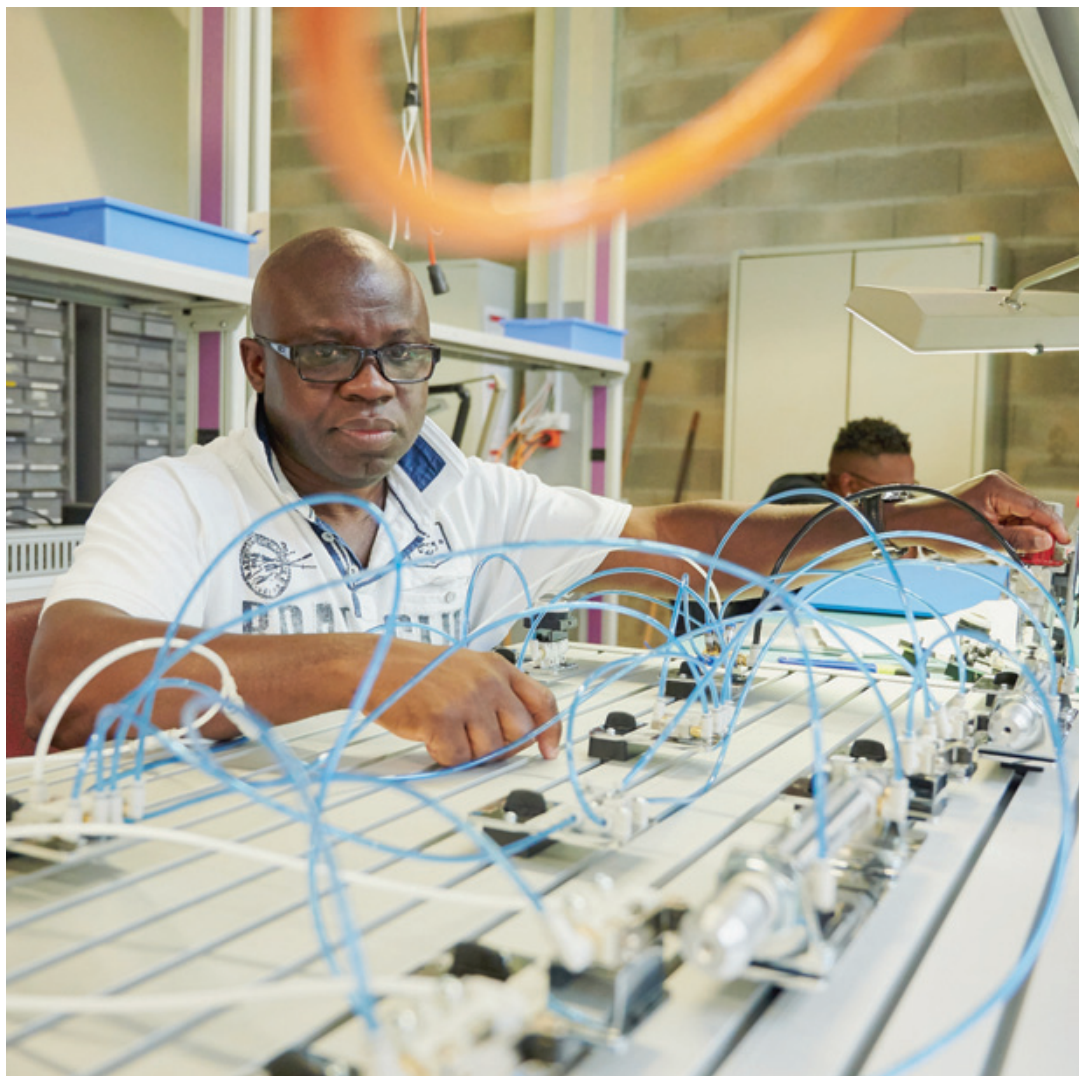
Une formation pour les usines automatiques

COUVET Au Centre neuchâtelais d'intégration professionnelle, l'installation de machines autonomes permet de former des «Intervenants sur lignes automatisées».

PAR LUC-OLIVIER.ERARD@ARCINFO.CH

Ce n'est pas tous les jours dans le canton qu'un lauréat reçoit son diplôme des mains d'un ministre. C'est pourtant ce qui est arrivé à Marc Othenin-Girard, premier «intervenant sur lignes automatisées» formé au Centre neuchâtelais d'intégration professionnelle (CNIP), à Couvet.

Mardi soir, le jeune homme terminait cette formation, d'environ six mois, alors que Jean-Nat Karakash, chef du Département de l'économie et des affaires sociales, inaugurerait la nouvelle installation accueillant les cours: un ensemble de machines autonomes, bras robotisés, machines de montage de composants électroniques, mini-



Les entreprises s'équipent de plus en plus avec des machines autonomes, comme ce robot. Au CNIP de Couvet, on forme des chômeurs pour les faire fonctionner. DAVID MARCHON

évaluations démontrant ses acquis, il sera autorisé à ne suivre que l'un des deux modules de 55 jours. Déambulant entre les machines, il explique s'être passionné pour les nouvelles tâches apprises. «J'ai bon espoir de retrouver prochainement un travail.»

L'humain n'a pas dit son dernier mot

Ces machines autonomes sont capables de fabriquer seules des composants industriels.

Mais ça ne veut pas dire qu'un atelier peut produire quoi que ce soit sans humain. Planification, gestion de l'énergie et des matières premières, contrôle, maintenance des instruments optiques et des capteurs, remplacement des pièces d'usure... Les nouvelles usines «connectées» fonctionnent avec un matériel de pointe bourré de technologies numériques. Mais leur fonctionnement continue à nécessiter un personnel doté de formations de base, puis for-

mé spécifiquement sur ces nouveaux outils. «Nous devons compter sur des personnes qui savent 'ressentir' ces lignes automatiques. Des personnes qui ont les compétences, mais aussi la sensibilité requise pour formuler des idées de diagnostic de panne, changer des pièces, coordonner les tâches...», explique Thierry Favre, directeur de Patric Concept, spécialiste de l'automatisation à Milvignes et membre du conseil du CNIP.

L'Etat entremetteur

La formation inaugurée au CNIP illustre la politique d'intégration professionnelle neuchâtelaise, dont l'un des principes est de rapprocher les compétences des candidats à l'emploi avec les besoins des entreprises. En cause: l'évolution technologique de l'emploi industriel, qui fragilise les personnes au chômage, ou dans l'impossibilité de suivre ces mutations.

Quelques risques

Cette dynamique a conduit l'Etat de Neuchâtel à prolonger le rôle de filet social de l'assurance-chômage par celui d'entremetteur. Désormais, l'administration évalue et complète les savoir-faire des personnes au chômage, grâce à des formations négociées avec les employeurs. En prenant tout de même quelques risques. Celui de se tromper sur l'analyse des besoins futurs de l'économie et celui de devenir un oreiller de paresse pour les entreprises réticentes à former elles-mêmes leur personnel.

Quatre personnes ont entamé la formation, deux l'ont terminée. A l'avenir, le CNIP prévoit d'accueillir des volées de huit élèves en continu. «Les compétences à acquérir pendant la formation ont été déterminées conjointement par le CNIP, le Service cantonal de l'emploi et les industriels de la région», indique le directeur de l'institution, Thuan Nguyen. «On aura gagné lorsque nos candidats auront retrouvé du travail», conclut-il.

EN BREF

LE LOCLE

Premier portail des sociétés locales

Amicale des dentellières, Musique militaire ou le Tennis Club... Quatorze associations locales du Locle seront présentes sur la place du Marché ce samedi, de 8h à 13h, afin de répondre aux éventuelles questions du public. **SYB**

Deux auteurs primés dans le Jura

Le Genevois Daniel de Roulet et le Chaux-de-Fonnier Thomas Sandoz sont les lauréats des Grand Prix et Prix de littérature décernés par la Commission intercantonale de littérature des cantons de Berne et du Jura. Ils donneront des lectures publiques cet automne à Saignelégier, Saint-Imier et La Chaux-de-Fonds. **SYB**

Cinq projets culturels soutenus par la BCN

La Fondation culturelle de la Banque cantonale neuchâtelaise (BCN) vient d'octroyer 29'000 francs à cinq institutions et actions culturelles de la région. La remise des dons s'est déroulée mardi à Neuchâtel. Les associations Dejan Gacond et Kaléidoscope ont reçu 5000 francs pour le spectacle «Traités du vide et de l'entretien des pinces à linge» - présenté à la dernière Plage des Six-Pompes -, tout comme Tizian Büchi pour le film docu-fiction «L'ilot» et Les Etablis Sauvages pour le ciné-concert «Mouvement Solide». L'association U-Zehn a reçu 4000 francs pour la collaboration «RIP Machina». Quant à l'association Terrain Vague, elle a reçu 10'000 francs pour l'écriture et le développement du long-métrage de fiction de Marie-Elsa Sgualdo. **LGL**

«J'ai pensé qu'il fallait revenir à mon métier de base en actualisant mes connaissances.»

MARC OTHENIN-GIRARD
AUTOMATICIEN